

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

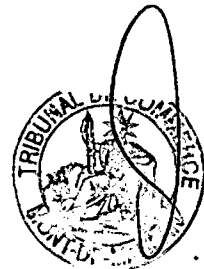
Numéro de gestion : 2015 B 00135

Numéro SIREN : 810 669 937

Nom ou dénomination : ...COTE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt 1189

Exercice ouvert le : 01/01/2020		Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/> X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2020		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		ou "réel normal" <input type="checkbox"/>	
		taxation au tonnage <input type="checkbox"/>			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SAS COTE OUEST CLOS DE MESTADE					
40800 AIRE SUR L ADOUR					
N° Siret		81066993700015			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cg)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :				N° Siret :	
Adresse :					
B ACTIVITE					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		SANS ACTIVITE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		DEFICIT (Report de la ligne 6 507)	
		Bénéfice imposable au taux de 28 %		XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux de 31 % (ou 26,5% ou 27,5%)			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values					
PVLTI imposables au taux de 15%					
PVLTI imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposable	
à 19 %		à 19 %		à 0% (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas).					
Ent. nouv. art. 44 sexies		Jeunes entre. innovantes		Zone franche urbaine - Terri. entr.	
Ent. nouv. art. 44 septies				Zone franche d'activité	
Sociétés d'invest. immo. cotées		Zone de développement prioritaire, art 44 septidécies		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%		PME Innovantes	
				Autres dispositifs	
				BUD.art. 44 sexdecies	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur : productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll. Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2065					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				WINSIS	
Examen de conformité fiscale <input type="checkbox"/>		Nom, adresse du prestataire :			
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * : <input checked="" type="checkbox"/>		FIDUCIAL AIRE/ADOUR			
Téléphone : 05 58 71 70 07		22 RUE PASCAL DUPRAT			
		40800 AIRE/ADOUR			
- du conseil * : <input type="checkbox"/>		Téléphone :			
- du C.G.A. ou du viseur conventionné :					
n° agrément					
Visa : CGA/AGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		le 05/04/2021	
		A AIRE SUR L ADOUR		Nom du déclarant M JARDEL Pierre	
		Qualité du déclarant : GERANT			



le 06/05/2021

B 1189.

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2021

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST								
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2020								
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même.						(a)
		- Payées par étab. chargé du serv des titres						(b)
2	Mt des distribut ^o correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						(c)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées						(d)	
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3)						(e)	
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))						(f)	
							(g)	
							(h)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						(i)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	
7	Montant des revenus répartis (5)						Total (a) à (h)	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	année du versement (3)	Montant des sommes versées					
			Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac. (5)		Frais professionnels autres que (5) et (6).		
			Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)		
J DIVERS								
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)								
Adresses des autres établissements								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST				Néant	
Adresse de l'entreprise : CLOS DE MESTADE 40800 AIRE SUR L ADOUR					
Numéro SIRET* : 81066993700015					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
					Ex. N-1 clos le : 31/12/2019
Exercice N, clos le : 31/12/2020					
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028	030	3 635	1 541
	Immobilisations financières* (1)	040	042	12 903	12 903
Total I (5)		044	048	16 538	14 996
C	Stocks - Mat.ières, appros en cours de prod.*	050	052		
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070		
U	(2) - Autres* (3)	072	074	3 055	3 055
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084	086	10 829	10 829
N	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096	098	13 884	13 884
Total général (I + II)		110	112	30 422	28 880

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120		25 000	25 000
	Ecart de réévaluation	124			
P	Réserve légale	126			
R	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input type="text" value="131"/>)	132			
P	Report à nouveau	134		-12 588	-6 573
R	Résultat de l'exercice	136		-6 507	-6 016
E	Provisions réglementées	140			
Total I		142		5 905	12 412
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166			
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input type="text" value="169"/> <input type="text" value="22 976"/>)	172		22 976	22 912
E	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		22 976	22 912
Total général (I + II + III)		180		28 880	35 324
R	(1) Dont immobilisations financières	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
E	à moins d'un an				
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
V					621
I	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 414	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SAS COTE OUEST		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE				31/12/2020		31/12/2019	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	Intracommunau.	217	218			
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	0		
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	0		
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	5 591	5 149	
E	- mobilier	- immobilier)				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243)	244		172	
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	928	614	
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259)	262			
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professio	260)				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	6 518	5 935	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-6 518	-5 935	
	Produits financiers	(III)		280	153	18	
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(-V)		294	142	71	
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300		28	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347)				
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348)				
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-6 507	-6 016	
B - RESULTAT FISCAL				312		6 507	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2					314		
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-ccts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249)				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprises nouvelle (44 sexes)	988	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quinquedecies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991				
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992		
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346						
Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645		
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641		
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352		354	6 507
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	6 507

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST				Néant :		*		
I								
IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.			
Fonds commercial	400	402	404	406				
Autres immob incorp.	410	412	414	416				
I Terrains	420	422	424	426				
M Constructions	430	432	434	436				
M Inst. tech. mat, out	440	442	444	446				
C Inst. gén. agenc.	450	452	454	456				
O Mat. de transport	460	462	464	466	3 167			
R Autres immos corp.	470	472	468 474	476	468			
Immob. financières	480	12 750 482	153 484	486	12 903			
TOTAL	490	15 917 492	621 494	496	16 538			
II								
AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506				
I Terrains	510	512	514	516				
M Constructions	520	522	524	526				
M Installations techn., mat. & out. ind.	530	532	534	536				
C Inst. générales, agencés divers	540	542	544	546				
O Matériel de transport	550	614 552	792 554	556	1 405			
R Autres immobilisations corporelles	560	562	136 564	566	136			
TOTAL	570	614 572	928 574	576	1 541			
III								
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES								
(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5			
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégréés dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
1	2	3	4	5		19 % 6	15% ou 12,8% 7	0 % 8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
					TOTAL	596		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST Néant : *

1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglement.	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattach.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Immos. incorporelles	700	705	1	Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. Techn. Mat & Out	730	735	4		
Inst. Gén. Agenc. Div	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autre immos. corpor.	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	16 071	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI 995
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI) 996
Déficits reportables	984	16 071	
Déficits de l'exercice	860	6 507	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	22 578	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325		
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397

Désignation de l'entreprise :	SAS COTE OUEST	Néant :	<input type="checkbox"/>	**	
Exercice ouvert le :	01/01/2020	et clos le :	31/12/2020	Durée en nombre de mois :	12
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :		376			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105			
	Total 1	106		0	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subv. d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
	Total 2	106		0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
Achats		121			
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante		150			
	Total 3	152		0	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE					
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137		0	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).		117		0	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE		20			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		22			
Effectifs au sens de la CVAE		23			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		26			
Période de référence	du		au		
Date de cessation		186			
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.					

... CÔTE OUEST
Société par actions simplifiée au capital de 25 000 Euros
Le Clos de Mestade

(40800) AIRE SUR L'ADOUR

810 669 937 RCS MONT DE MARSAN

ASSEMBLEE GENERALE
du 28 Avril 2021

Procès-verbal de délibération

Le 28 Avril 2021 à 10h00 les associés se sont réunis en assemblée générale , au siège social, sur convocation de la gérance.

Est présent, à l'assemblée :

- Monsieur JARDEL Pierre,

L'assemblée est présidée par Monsieur JARDEL Pierre, président de la société.

Le président constate que les associés présents possèdent ensemble la majorité des parts sociales , et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions.

L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- présentation des comptes de l'assemblée clos le 31 Décembre 2020
- Affectation du résultat
- Quitus de la gérance

RESOLUTIONS

Première résolution

La collectivité des associés donne acte de gérance de ce les statuts concernant la convocation de l'assemblée ont été bien respectés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité .

Deuxième Résolution

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gérance, approuve le dit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par la gérance et apparaître .

- un résultat de - 6507 Euros

La collectivité décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- report à nouveau - 6507 Euros

Troisième Résolution

La collectivité des associés donne quitus à la gérance pour l'accomplissement de sa mission de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité .

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Monsieur JARDEL Pierre

